Le Castor Roannais

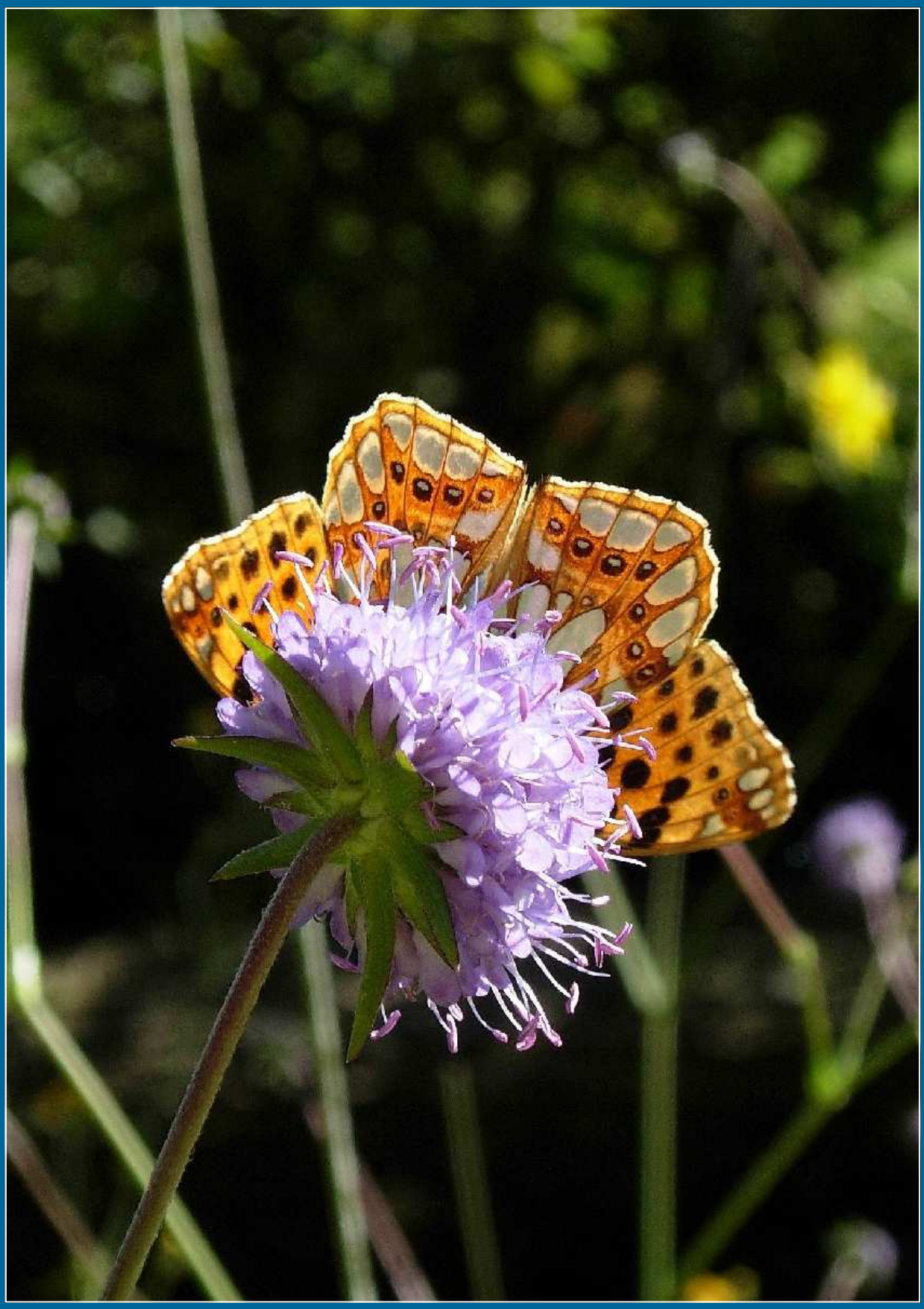

Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 21 MARS 2012

Le Castor Roannais

Edité par

l'Association Roannaise de Protection de la Nature ARPN

5 avenue Carnot 42 300 Roanne

04 77 78 04 20

EDITORIAL

Tout d'abord nous voulons souhaiter la bienvenue à Marie-Pascale Gady . Notre nouvelle animatrice-conseil vient d'intégrer l'équipe de l'ARPN et nous lui souhaitons une bonne adaptation parmi nous.

Nous sommes dans un pays, la France, qui est considéré comme le cancre de l'Europe dans la plupart des domaines environnementaux et ce ne sont pas les mesures adoptées dernièrement par le parlement qui vont rehausser son image et celle, en général, des responsables politiques.

En effet dernièrement nous -associations- avons été choqués par des « lois » purement conjoncturelles que le gouvernement et les parlementaires ont fait passer dans le but d'avoir les faveurs d'une certaine *ruralité :*

Après que le gouvernement ait labellisé la corrida au patrimoine culturel immatériel de la France en 2011, les parlementaires dans leur ensemble à l'exception des Verts viennent de voter des textes circonstanciés très favorables aux chasseurs.

Quels sont donc ces «cadeaux électoraux» ? :

Voilà les chasseurs promus « gestionnaires de la biodiversité » et la chasse reconnue « comme instrument efficace de gestion de la biodiversité ».

Ils reconnaissent aussi « le rôle des fédérations départementales des chasseurs en matière d'information et d'éducation au développement durable, en matière de préservation de la faune sauvage et de ses habitats ».

Ces mesures viennent s'ajouter « *à un ensemble de mesures réglementaires déjà concédées aux chasseurs le 31 janvier dernier* » : levée des moratoires protégeant deux espèces d'oiseaux : l'Eider à duvet classé « *en danger critique* » et le Courlis cendré qualifié de « *vulnérable* » mais aussi sous prétexte de « *prélèvements scientifiques* » : chasse d'Oies cendrées après la fermeture de la chasse… plus bon nombre de promesses du même acabit.

On ne peut qu'être révolté par ces prises de décision sans la moindre justification scientifique en faveur *d'une catégorie de personnes très largement minoritaire. Sachant que le nombre de chasseurs a baissé de 40% en 30 ans et qu'il s établit actuellement à 1,3 million.*

Guy Defosse

Sommaire

P 2 **Actualités**
- *Loire Natura 2000*
- *ZDE*
- *Marais de Riorges*

P 4 **Ornithologie**
Nid l'un nid l'autre

P 6 **Protection**
Le Damier de la succise

P 8 **Agenda**

Méandre près de Dancé Gorges de la Loire

Photo de couverture :

Petit nacré butinant une inflorescence de Succise des prés

Guy Defosse

La Loire et le réseau européen Natura 2000

Natura 2000 est une réponse européenne à la perte ou à la diminution du patrimoine naturel. Il vise à constituer un réseau de sites « importants pour la conservation de certaines espèces rares et en danger ainsi que des types d'habitats communautaires, présents sur son territoire ». Concrètement, ce réseau procède directement de 2 directives : la directive « Oiseaux » et la directive « Habitats ». Pour chaque site Natura 2000, cette démarche de développement durable se traduit par l'élaboration d'un DOCOB (DOCument d'OBjectifs de gestion) qui définit les objectifs à atteindre, encadre les actions à réaliser et étudie les incidences des projets sur l'environnement.

Ainsi pour le Roannais, il a été défini récemment 2 sites le long de la Loire : ***« les milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »*** et « ***les Gorges de la Loire aval »*** qui devront être gérés de façon à garantir la survie à long terme des espèces et des habitats remarquables qu'ils abritent, tout en prenant en compte le développement socio-économique.

- **Validé le 9 juillet 2010**, le SITE NATURA 2000 ***« Milieux alluviaux et aquatiques de la Loire »*** s'étend sur une grande partie du fleuve et vise à la conservation des types d'habitats et des espèces animales et végétales présents ou identifiés figurant aux annexes I et II de la Directive "Habitats". Comme espèces visées, on peut citer le Castor, quelques espèces de poissons (Grande alose, deux espèces de lamproies, Bouvière…) ainsi que quelques espèces d'insectes (Cuivré des marais, Agrion de Mercure…). Cependant, le périmètre de ce site ne prend que rarement en compte le lit majeur, se cantonnant le plus souvent au fleuve et à ses rives.

- **Validé le 7 mars 2012**, le site Natura 2000 des ***« Gorges de la Loire aval »*** lui, découle de la directive « Oiseaux » de 1979**(voir carte).** Parmi les 12 espèces d'intérêt européen recensées, on note particulièrement la présence de rapaces comme les Busards cendré ou Saint martin ou encore le Circaète, le Milan royal…

Le périmètre total avec son extension envisagée (**7384 hectares**) en fait un grand site où plusieurs grands types de milieux se côtoient et s'interpénètrent (milieux humides, prairies, landes, forêts…)… Site relativement peu connu du point de vue naturaliste, il peut révéler des surprises et a certainement de grandes potentialités.

En évoquant ces 2 sites, on ne peut cependant que se souvenir de l'aberration que fut la construction du barrage de Villerest.

ZDE (Zone de développement éolien) des Monts de la Madeleine

La Zone de Développement Eolien (ZDE) des Monts de la Madeleine a été créée, par arrêté préfectoral, en avril 2010 suite à la demande des trois communautés de communes du Pays d'Astrée, de la Pacaudière et de la Côte roannaise et de la commune de Saint-Pierre-Laval.

Son périmètre à cheval sur deux départements (Allier et Loire) concerne trois secteurs géographiques distincts pour une puissance maximale de 70 Mégawatts (MW).

Or lors de la réunion du Comité de pilotage du schéma éolien départemental le 12 janvier 2012 on apprend qu'une demande de permis de construire sera déposée prochainement pour cette ZDE des Monts de la Madeleine par l'opérateur portugais EDPr. ***Affaire à suivre dans le prochain numéro.***

Marais de Riorges

Comme vous le savez certainement, l'association s'est fortement mobilisée à plusieurs reprises, pour des raisons écologiques, contre les projets commerciaux que la mairie de Riorges voulait réaliser sur le site des marais de Riorges.

Suite à son dernier déboire concernant la réalisation d'un Retail park sur cette zone dite Portes de Riorges 2 (projet rejeté par la CNAC : Commission Nationale d'Aménagement Commercial), on apprend que la mairie de Riorges va céder ses terrains au Grand Roanne moyennement 1,350 million d'euros. Quelles vont être les intentions de Grand Roanne ? Les perspectives d'avenir pour ce site vont-elles changer…?

G.Defosse

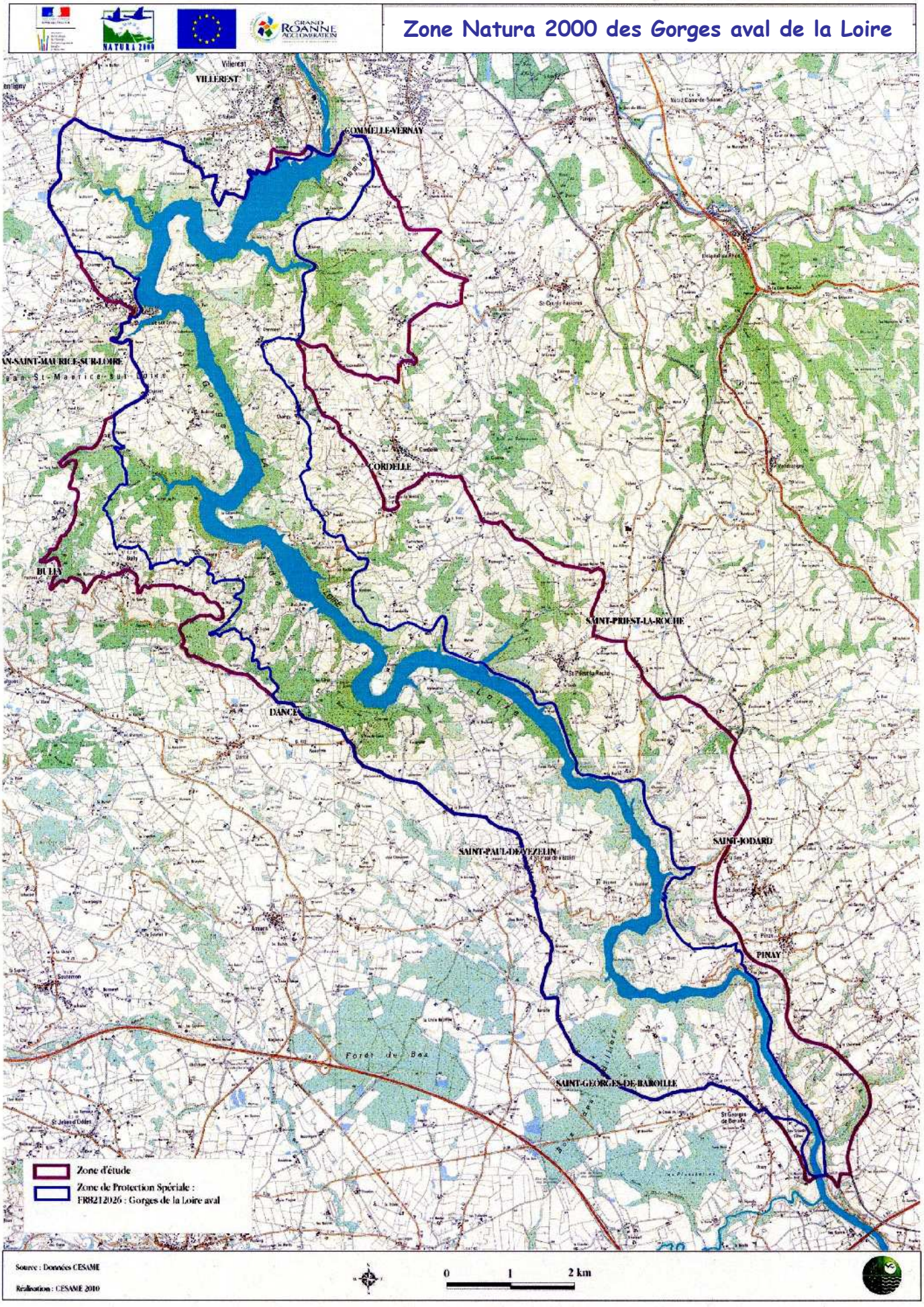
Zone Natura 2000 des Gorges aval de la Loire
VILLEREST
COMMELLE-VERNAY
CORDELLE
BULLY
SAINT-PRIEST-LA-ROCHE
DANCE
SAINT-PAUL-DE-VEZELIN
SAINT-JODARD
PINAY
SAINT-GEORGES-DE-BAROILLE
Forêt de Bez
Zone d'étude
Zone de Protection Spéciale :
FR8212026 : Gorges de la Loire aval
Source : Données CESAME
Réalisation : CESAME 2010
0
1
2 km

Nid	l'un	Nid	l'autre
Oui		*Non*	

L'hiver se termine, mais certains oiseaux n'ont pas attendu le retour des beaux jours pour s'inquiéter de l'emplacement et de la construction du nid qui servira à abriter leur descendance. Pour certains, il suffira de rénover le nid de l'année passée, pour d'autres, il faudra repartir à zéro, fournissant un effort conséquent, ou pas… Suivant leur héritage génétique, les oiseaux sont de merveilleux architectes, des minimalistes convaincus, ou des opportunistes. Voyons cela.

Le nid est synonyme d'abri, de protection. Pourtant, plusieurs espèces s'en passent aisément. Les œufs sont directement **déposés sur le support**, le plus souvent le sol, sur un emplacement favorable grossièrement dégagé sur quelques cm carrés. Pour autant, ce sont les nids les plus difficiles à repérer par les prédateurs, de par l'absence de matériaux et le camouflage des œufs qui se confondent parfaitement avec le milieu. Citons les oiseaux des grèves de Loire, **gravelots et sternes**, mais également **l'Engoulevent** de nos Monts de la Madeleine.

Francis Grunert

« Nid » de Petit Gravelot

D'autres oiseaux se contentent d'**occuper des nids** d'autres espèces, le **Hibou moyen duc**, les nids de corvidés par exemple, ou les **chouettes**, d'anciennes loges de pic. **Le Coucou** mérite une mention particulière car non seulement il ne construit pas de nid mais il laisse même le soin de l'élevage de ses jeunes à d'autres espèces d'oiseaux en pondant un œuf dans leur nid.

Les nids construits à ciel ouvert se regroupent en 3 formes principales : **les plates-formes**, les **coupes ou cuvettes**, et les **nids hémisphériques à entrée latérale**. Dans chaque forme existe une grande diversité de construction. Dans la première catégorie par exemple, le nid des **tourterelles** est une simple superposition de brindilles entrecroisées sur un ou deux cm d'épaisseur, construction si légère qu'on arrive à distinguer les œufs en regardant le nid par en dessous !

Guy Defosse

Nid plateforme de Cigognes

Par opposition, la **plate-forme** de la **Cigogne** mesure près de quarante cm de haut quand le nid vient d'être construit, mais du fait des rechargements constants, le nid peut atteindre 2 mètres de haut au fil des années, faisant par là le bonheur des **moineaux** qui y trouvent les anfractuosités nécessaires à leurs propres nids. La construction des nids en **forme de coupe** est plus complexe. Lorsque l'emplacement choisi est une branche d'arbre ou de buisson, la première phase consiste à la mise en place d'un soubassement. Puis l'oiseau dispose autour de lui les matériaux, branchettes ou brindilles le plus souvent, en les pressant avec sa poitrine et ses pattes, et en les entremêlant à l'aide de son bec. Quand la coupe a atteint la hauteur voulue, l'intérieur est tapissé d'un revêtement moelleux de mousse, plumes ou duvet.

René Diez

Nid tapissé de duvet

Chardonneret

Seule la **Grive musicienne** préfère un revêtement lisse et dur qu'elle fabrique à l'aide de boue et de bois vermoulu. La **Pie bavarde** surmonte son nid d'un dôme de branchettes, ce qui nous amène à la troisième forme, les nids **en sphères**.

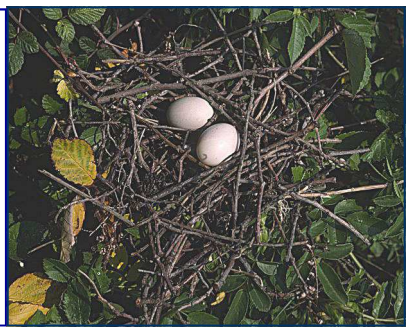

René Diez

Nid de branchettes

Tourterelle des bois

■ ■ ■

■ ■ ■

Seules quelques espèces, sous nos latitudes, savent fabriquer une boule parfaite, parmi lesquelles les **moineaux**, les **pouillots**, les **Mésanges rémiz et à longue queue**, le **Troglodyte** et le **Cincle plongeur**. Ces nids sont de petits chefs-d'œuvre douillets avec une entrée latérale. Ils peuvent être construits dans un trou, une anfractuosité, ou suspendus à l'air libre. La **Mésange à longue queue** camoufle son assemblage de près de 2000 plumes avec du lichen délicatement maintenu en place par des fils d'araignée.

René Diez

Nid tissé de soie et lichen Mésange à longue queue

Les **matériaux employés** par les oiseaux pour abriter leur ponte sont d'origines diverses. Avant tout : végétaux (branches, brindilles, feuilles, écorces, radicelles, herbes, paille, mousses, algues…), mais aussi : animaux, principalement pour le garnissage interne : plume, duvet, laine, crin, toile d'araignée, os, coquillages. Les minéraux ne sont pas oubliés : gravier, petits cailloux, galets, mais surtout la boue pour maçonner les nids des **turdidés et hirondelles**. Plus curieux, certaines espèces d'oiseaux affectionnent les débris de notre civilisation : morceaux de plastiques, chiffons, ficelles, fil de fer, bouts de papier, petits objets brillants. **Milan noir** et **Pie bavarde** sont coutumiers du fait.

Si les emplacements des nids sont choisis avec soin, leur **situation est des plus diverses**.

René Diez

Rouge-queue noir nichant dans une cavité rocheuse

Suivant les exigences des espèces, les nids seront posés au sol, dans un buisson à faible hauteur, dans les frondaisons d'un arbre élevé, dans un trou d'arbre, suspendus au bout d'une branche, cachés derrière une cascade, au fond d'un tunnel mesurant 1.50 m, flottant sur l'eau, à flanc de falaise, dans une boite aux lettres ou au sommet d'une flèche de cathédrale, dans une étable ou un terrier de lapin.

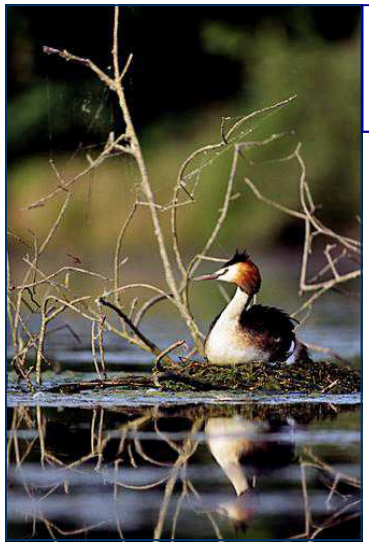

René Diez

Grêbe huppé sur son nid flottant

René Diez

Faucon crécerelle mâle et ses jeunes sur leur nid dans une grange

Les oiseaux ont su exploiter toutes les possibilités que leur offre la nature (ou les hommes). Malheureusement, peu d'espèces sont ubiquistes et savent faire preuve d'opportunisme. La réduction de leur habitat ou la raréfaction des possibilités de nidification se traduit immanquablement par le déclin de l'effectif. Mais que cela ne nous empêche pas de proposer des nichoirs artificiels à nos amis ailés (il en existe maintenant pour beaucoup d'espèces), et surtout de veiller à la pérennité de leur espace de vie, grignoté de jour en jour, aseptisé, « civilisé ».

Francis Grunert

Le Damier de la succise *papillon des prairies humides et marais*

Comment définir plus poétiquement un papillon que par cette formule de Jules Renard « Ce billet doux plié en deux cherche une adresse de fleur ».

Pour de nombreux auteurs, le papillon fut et est encore un thème d'inspiration de Nerval à Victor Hugo en passant par Lamartine… Il peut aussi bien symboliser tout à la fois la renaissance et la métamorphose que l'âme qui s'envole…Il est aussi symbole de légèreté et d'inconstance, d'amour et quelque part de fragilité. Au Japon, c'est un emblème de la femme.

Mais plus prosaïquement, le **Damier de la Succise** *(Euphydryas aurinia)* est un papillon diurne (aux ailes oranges quadrillées de noir telles un damier) qui se rencontre dans le Roannais aussi bien en plaine dans les prés humides que sur les Monts de la Madeleine dans les marais.

Son cycle de vie débute par des **œufs** d'un beau jaune-brillant pondus en plaque par la femelle généralement sous une feuille de Succise ; œufs qui rapidement deviennent d'un pourpre éclatant avant de brunir à l'approche de leur éclosion.

Guy Defosse

Guy Defosse

Damier de la succise ailes étalées ailes repliées

Guy Defosse

Œufs venant d'être pondus sous une feuille de succise

Pour un naturaliste amateur ou professionnel, il y a des circonstances fortuites qui font qu'on s'intéresse à une espèce plutôt qu'à une autre. Ainsi sa découverte dans un lieu très fréquenté comme la Forêt de Lespinasse est singulière à plus d'un titre. Etonnements car ce site classé Natura 2000 a été le théâtre de nombre d'études naturalistes sans que cette espèce rare par ailleurs ait jamais été mentionnée. Etonnant aussi car le Damier est une espèce de milieux ouverts comme les prairies humides ou les marais et que le site de la forêt de Lespinasse est essentiellement forestier. Etonnant enfin car la présence de sa plante-hôte principale la *Succise des prés* (qui conditionne bien évidemment celle du papillon) est particulièrement visible en fin d'été dans un des lieux les plus fréquentés de ce site.

Succise en fleurs

Guy Defosse

Les chenilles effectuent 6 stades larvaires dont les trois à quatre premiers stades se déroulent à l'intérieur d'un nid de soie communautaire l'hibernaculum qui leur sert d'abri pour se protéger et passer l'hiver. Au quatrième stade larvaire, elles entrent en diapause (vie ralentie) à la fin de l'été, pour passer l'hiver. La levée de cette diapause intervient généralement au printemps quand les conditions climatiques deviennent favorables. Les chenilles sortent du nid, s'exposent une grande partie de la journée au soleil et s'alimentent en fin de journée et durant une partie de la nuit.

Guy Defosse

Chenille au dernier stade

▪ ▪ ▪

Ayant terminé leur croissance, les chenilles se transforment en **chrysalide**, siège d'un remaniement interne fondamental où certains organes disparaissent (organes larvaires tels le tube digestif et les fausses pattes) tandis que d'autres vont être remaniés (les muscles, les organes sensoriels) et que d'autres vont apparaître (la trompe, les ailes). C'est le temps de la métamorphose.

Une fois celle-ci achevée, les **imagos** (adultes) vont rechercher particulièrement les prairies ensoleillées riches en fleurs nectarifères qu'ils vont butiner pour se sustenter. La période de vol des adultes de cette espèce monovoltine (une seule génération par an) s'étale sur 3 ou 4 semaines de mai à juin en plaine avec un décalage d'une ou plusieurs semaines suivant l'altitude où ils vivent.

Il y a un léger dimorphisme sexuel qui affecte la taille, plus grande chez les femelles, ainsi que la forme plus arrondie de leurs ailes.

On note aussi une grande variabilité des individus concernant les couleurs et les dimensions respectives des zones colorées (surfaces noires plus ou moins étendues).

Guy Defosse

Euphydryas aurinia : parade

Du point de vue systématique, le Damier n'est pas considéré comme une espèce homogène , elle est ainsi différenciée en plusieurs sous-espèces en France. Pour la Loire, il s'agit d'*Euphydryas aurinia aurinia*.

Classé comme **espèce protégée**, ce Damier est aussi le symbole d'espèces autrefois communes qui subissent par les temps actuels une érosion importante de leur effectifs et sont amenées à leur raréfaction voire à leur disparition de nombreux sites.

Cette régression est due à la **destruction directe des milieux humides** : drainage ou assèchement dans le cadre agricole ou **conséquences d'une urbanisation non maîtrisée** (étalement urbain…). Mais aussi, les **pratiques en agriculture** comme l'amendement des prairies en nitrates entraînent la disparition de la Succise des prés.

Guy Defosse

Floraison des succises, Forêt de Lespinasse

Sans oublier aussi les **changements climatiques** qui peuvent provoquer des bouleversements plus ou moins drastiques des milieux dont certains sont favorables à cette espèce.

En tout état de cause, il en résulte une **fragmentation** toujours plus importante des habitats et une isolation des populations.

Pour un territoire donné, on aura ainsi des noyaux de population de plus en plus éclatés et de plus en plus éloignés entre eux .

Pour une espèce relativement *casanière* comme le Damier, un **réseau de corridors** de qualité reliant des zones favorables serait nécessaire pour éviter le phénomène d'extinction locale et favoriserait les échanges d'individus par dispersion de ces populations séparées. Ce phénomène n'est pas sans rappeler la théorie de la ***biogéographie insulaire*** selon laquelle «lors d'un processus de fragmentation, la richesse spécifique des fragments décroît au fur et à mesure que leur surface se réduit et que leur isolement augmente».

G.Defosse

Prochaines réunions mensuelles

Jeudi 5 avril, Vendredi 4 mai et Vendredi 1 juin 2012

à 20h15 *au local : 5 avenue Carnot, Roanne*

Nos sorties nature du printemps

Les sorties nature proposées par l'ARPN sont GRATUITES et OUVERTES A TOUS

1° AVRIL

Chants d'oiseaux dans les gorges aval de la Loire.

RDV 14h Rond point de Villemontais (carrefour de la d8 et de la d53)

Venez découvrir la nature du début de printemps dans les gorges aval de la Loire (plantes, papillons, oiseaux…). Ce sera l'occasion d'identifier les premiers chants d'oiseaux.

9 JUIN

Sortie crépusculaire Bécasse et Engoulevent

RDV 20h30 place de la mairie à SAINT-HAON-LE-CHATEL

Découverte crépusculaire de l'engoulevent d'Europe, oiseau mystérieux au chant si caractéristique et de la Bécasse des bois.

6 MAI

Découverte de la faune piscicole près de Nandax.

RDV Place des Mariniers à 14h.

24 JUIN

Découverte de la Loire au fil de l'eau

Balade en canoë.

SUR INSCRIPTION

Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à nous contacter pour du co-voiturage, ou à venir au rendez-vous Place des Mariniers (pour les sorties indiquées).

Crédits photos : Guy Defosse, René Diez, Francis Grunert.

Site internet
http://arpn.fr
mail: arpn@free.fr